

**V012 : OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Document à retourner en mairie, au Service Occupation du Domaine Public.
2 mois minimum avant la date de la manifestation

N° d'enregistrement :**DEMANDEUR :**

NOM, PRENOM	
ASSOCIATION	
ADRESSE	
TELEPHONE (Fixe et/ou Portable)	
MAIL	

CARACTERISTIQUES DE LA MANIFESTATION :Associatif : Culturel : Economique : Festif Sportif

Impliquant une occupation temporaire du domaine public		Sans occupation du domaine public (manifestation spécifique)	
Nom de la manifestation			
Date de la manifestation			
Adresse de la manifestation			
Vide grenier, brocante, Bourse aux jouets, aux livres,			
Course cycliste ou pédestre dans la cadre d'une compétition se déroulant :	Sur 1 commune		Sur plusieurs communes
Course cycliste ou pédestre dans la cadre d'une animation se déroulant :	Sur 1 commune		Sur plusieurs communes
Défilé :			
Autres :			
Incidences sur :	La circulation		Le stationnement
Modifications de la circulation :	Interdictions		Limitation de la vitesse

A, LE .../.../....
Signature :

Les données à caractère personnel collectées vous concernant sont destinées à la ville de Thouars pour la durée nécessaire à l'accomplissement des formalités administratives et légales, relatives à votre demande. Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et à la portabilité de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à RGPD@thouars.fr

